

place d'actions concrètes afin d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. On notera que le Forum a servi de vitrine et de stimulant pour inciter les donneurs d'ordre de s'engager dans la construction biosourcée de façon ferme. Sur le modèle de l'édition parisienne, Fibois Grand Est a convié au Forum les donneurs d'ordre (élus, collectivités territoriales, aménageurs, maîtres d'ouvrage) pour signer le Pacte Bois et Biosourcée en clôture de la plénière d'ouverture. Les agglomérations d'Épinal et de Nancy qui l'ont signé, alloueront dorénavant une part significative des marchés publics à la construction bois et biosourcée. S'en est suivie l'inauguration du Forum et du Totem et une visite prolongée du Forum avec Jean Rottner, président de la région Grand Est, et des deux présidents des agglomérations spinalienne et nancéenne.

Menuiserie

L'UFME maintient le cap d'une convention collective moderne

L'Union des fabricants de menuiseries (UFME) affirme vouloir situer les actions sociales au cœur de sa feuille de route. Elle en veut pour preuve sa gestion de la « *convention collective des menuiseries, charpentes, constructions industrialisées et portes planes* ». Un enjeu essentiel pour asseoir le rayonnement de cette profession représentée par environ 16000 salariés et des centaines d'usines, rendre attractifs les métiers de la filière menuiserie industrielle, attirer de nouveaux talents, et pérenniser l'emploi sur le territoire français. Parmi les priorités explique l'UFME, « *figure la gestion active de cette convention collective dont la récente réécriture s'enrichit d'avenants pour s'inscrire au plus près des réalités sociales des entreprises. Cette convention collective entend ainsi constamment s'adapter aux besoins de la filière, aux attentes des entreprises et des salariés, et aux transformations des métiers de la menuiserie industrielle, afin de les faire découvrir et de les rendre attractifs, à la hauteur de leurs évolutions rapides et de leur modernisation* ». « *Il est souhaitable dans les années à venir que l'ensemble de la profession, au-delà des spécificités de matériaux, rejoigne cette convention collective. Elle est en effet le réceptacle juridique idéal pour pouvoir accueillir un métier, celui de la fabrication de fenêtres, de portes et de charpentes industrialisées. Le collectif est un outil qui nous permettra d'atteindre la pleine reconnaissance* » déclare Philippe Macquart, délégué général UFME.

Parmi les projets en cours menés par l'UFME figurent la reconnaissance du certificat de qualification professionnelle (CQP) « *menuisier industriel-fabrication de fenêtres et de portes* » au Répertoire national des certifications professionnelles, la redéfinition du CAP « *menuisier fabricant* », la réécriture des classifications, ainsi que la négociation des accords de salaires.

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes Le pôle Excellence bois organise une après-midi de rencontres

4 mai

Le pôle Excellence bois de Rumilly (74) organise le mercredi 4 mai, de 14 heures à 17h30, une après-midi au service de la filière forêt-bois locale. La vocation de cet événement est de permettre aux participants de (re) découvrir les activités du PEB au travers de témoignages, d'ateliers, d'expositions et d'un temps de convivialité regroupant l'ensemble des acteurs de la filière.

Au programme :

- mots d'accueil, 14 heures – 14h10;
- introduction, 14h10 – 14h40 (présentation de la convention d'objectif Conseil Savoie Mont Blanc / Pôle Excellence bois);
- témoignages, 14h45 – 15h45 :
 - Du bois local vers le bois collé, par Jérôme Lescure, de la scierie Neofor Bétemps,
 - Récolte et chimie du bois, par Michael Lecourt, de FCBA,
 - L'insertion professionnelle, une autre façon de recruter, par Alvéole et la Scierie du bronze;
- ateliers de présentation 16 heures – 17h30 :
 - Maquettes de construction bois, par Laurent Bourdon, de Linovatec,
 - Visite Virtuelle pédagogique, par Bruno Armillon, du Lycée Porte des Alpes,
 - Prétest au feu, par Thierry Varachaud, de FCBA,
 - Modulable, par Lionel Duchamp, de Simonetti,
 - Casque de réalité virtuelle Renovacime, par Émeline Mauduit, du PEB.

• **Renseignements : contact@poleexcellencebois.fr
tél. 04 50 23 93 03.**

Auvergne-Rhône-Alpes Premier rallye de l'écoconstruction

Du 16 au 20 mai 2022

Depuis plusieurs années, Fibois 42 et ses partenaires, l'ALEC 42, la Fédération BTP, la DDT et la CMA, organisent les visites de l'écoconstruction. Pour la première fois, l'interprofession propose une semaine entière de visites de chantiers. Du lundi 16 au vendredi 20 mai, il sera ainsi possible aux participants de découvrir 5 chantiers répartis sur le département. Une semaine riche pour s'informer sur le potentiel de l'utilisation du bois en construction, que ce soit pour des bâtiments neufs ou pour des rénovations.

Étape 1: construction d'un pôle enfance à Saint-Marcellin-en-Forez. Lundi 16 mai à 12 heures. Maître d'ouvrage: commune de Saint-Marcellin-en-Forez; maître d'œuvre: Atelier des Vergers (42).

Étape 2: extension de la Brasserie du Pilat, à Saint-Julien-Molin-Mollette. Mardi 17 mai à 12 heures. Maître d'ouvrage: Brasserie du Pilat; maître d'œuvre: Atelier 3A (42).

Étape 3: rénovation d'un groupe scolaire à Roanne. Mercredi 18 mai à 12 heures. Maître d'ouvrage: ville de Roanne; maître d'œuvre: Équilibre Architectes (42).

Étape 4: construction de logements passifs en bois et paille à Noirétable. Jeudi 19 mai à 12 heures. Maître d'ouvrage: commune de Noirétable; maître d'œuvre: Atelier Rivat (42)

Étape 5: rénovation et extension de la Maison de la Fédération de la Pêche à Saint-Just-Saint-Rambert. Vendredi 20 mai à 12 heures. Maître d'ouvrage: Fédération de la pêche de la Loire; maître d'œuvre: Fabriques Architectures Paysages (42).

• **Renseignements : www.fibois42.org**